

Assassinat à Montmartre

J'arpentais les rues de Paris avec mes amies. Nous rentrions du lycée aux environs de 17 heures. J'étais fatiguée, mais mes amies voulaient sortir ce soir-là, en raison du début du week-end. Alors, pour ne pas les vexer, j'appelais mon père pour lui dire que je ne serais pas à la maison le soir. Puis, je les suivis. Nous voulions aller dans le quartier de Montmartre, où Clément, le frère de Clara ma meilleure amie, travaillait dans un joli bar à l'ambiance festive et chaleureuse.

Une fois arrivées au bar, attablées et face à de magnifiques cocktails colorés nous entamions nos longues discussions de filles, quand soudain, nous entendîmes des cris de frayer, des hurlements stridents et des coups de feu. Par réflexe, nous nous sommes cachées sous la table. Paniquée, je ne réfléchis pas, et j'appelai ma mère (la personne que j'aime le plus au monde), pour lui dire que je l'aime et tout le tra la la. Puis d'un seul coup, plus de bruit, plus de lumière, et plus personne dehors. Le frère de Clara appela la police et les pompiers, car il y avait des blessés. Je sortis de dessous la table, et je vis mes amies, totalement paralysées d'angoisse. J'essayais de les rassurer en attendant les secours. Je n'osais pas sortir, de peur d'être confrontée au désastre qui venait de se dérouler précédemment.

Quelques minutes plus tard, les pompiers nous prirent en charge, et la police vint nous poser quelques questions. Au loin, je vis mes deux parents et ceux de Clara, arriver en courant sur les lieux du drame. Je les serrais fort contre moi, et je me moquais complètement des questions du policier. Une fois l'interrogatoire terminé, je devais me rendre à l'hôpital pour passer quelques examens de contrôle. Une fois le check-up médical terminé, mes parents me raccompagnèrent à la maison afin de me reposer. Mais je voulais appeler mes amies pour prendre de leurs nouvelles. Mais en rentrant à la maison, je m'écroulais sur mon lit, encore habillée et chaussée. Puis je m'endormis.

Le lendemain matin, mes parents m'informèrent qu'ils avaient reçu un mail de la proviseure du lycée, disant que je pourrai retourner en cours dès que je serai reposée et disposée mentalement. Mon père alluma la télévision, et comme je le pensais, on ne parlait que de cet événement dramatique. Certains journalistes se demandaient si ce n'était pas un meurtre, d'autres disaient que c'est un attentat, et d'autres encore affirmaient que c'était un règlement de compte. Je ne regardais pas la télévision, par peur de revoir ces images, et de pleurer. Je n'avais même pas eu la force de contacter mes amies depuis la veille.

Pendant ce temps-là, la police scientifique faisait des prélèvements sur la scène de crime. Les policiers retrouvèrent des sacs à mains, des balles de revolvers, et surtout... du sang. Beaucoup de sang. Alors, ils décidèrent d'empporter certains prélèvements au laboratoire pour déterminer leur provenance. Très vite, ils retrouvèrent un corps, immobile et inconscient au pied du funiculaire. Le médecin légiste estimait que la mort remontait à la veille entre 23h00 et 1h du matin. Alors, la PTS transporta le corps à l'Institut médico-légal pour en savoir plus sur la victime.

Plus tard, la police reçut enfin les résultats du laboratoire. Le corps était celui de Philippe Arnet. Cet homme, était connu de la justice, pour avoir commis plusieurs meurtres dont celui de sa belle sœur quelques années auparavant, mais aussi pour avoir été impliqué dans certains trafics. Il avait été placé en centre pénitentiaire pour le reste de sa vie. Mais selon la police, il se serait évadé de prison dix jours auparavant. Voilà une première information pour les chercheurs. Mais une autre information vint bouleverser cette découverte. Une balle de revolver avait été prélevée. Dessus, ils retrouvèrent une empreinte digitale mais celle-ci n'était pas fichée.

L'enquête avançait. Puis, la police se renseignait sur l'entourage de Philippe Arnet. Les enquêteurs découvrirent un site, créé par une certaine Camille Arnet qui n'était autre que l'ex-femme de Philippe Arnet. Ils l'ouvrirent, puis découvrirent que ce site renvoyait à une cagnotte solidaire. Dessus, ils pouvaient lire des messages de soutien

qui disaient : « *Nous sommes tous avec vous face au décès de votre sœur* » ou « *Je vous apporte beaucoup de soutien et de courage* ! ». Cette découverte troubla les policiers car Camille Arnet et sa sœur étaient issues d'une famille plutôt aisée.

Pour faire avancer l'enquête, ils décidèrent de faire venir Camille Arnet pour l'interroger.

Camille Arnet arriva quelques heures plus tard au commissariat. Elle raconta qu'elle avait perdu sa sœur le 16 mai 2024 et qu'elle ne réalisait toujours pas que ce soit son propre mari qui l'ait tuée.

Le policier lui demanda ce qu'elle avait acheté avec l'argent de cette cagnotte. Elle déclara qu'elle avait acheté des fleurs pour la tombe de sa sœur et le reste lui avait servi à payer les frais de succession.

Le policier, ayant toutes les informations dont il avait besoin, la laissa partir, puis poursuivit l'enquête.

Trois jours passèrent et toujours pas de nouvelles découvertes. L'enquête s'enlisait. Puis, un vendredi après midi, les enquêteurs découvrirent que dans l'entourage de Philippe Arnet, une personne était susceptible de lui en vouloir. Il s'agissait d'un certain Antoine Magret. Tous les deux étaient impliqués dans un trafic de stupéfiants. Philippe Arnet devait de l'argent à Antoine Magret, car celui-ci l'avait couvert lors d'un deal. Et bien entendu, Philippe Arnet n'a jamais payé sa dette à Antoine Magret. La police décida de perquisitionner le domicile d'Antoine Magret (en liberté mais sous bracelet électronique) dès à présent.

Antoine Magret qui était bien chez lui déclara :

- « Je ne sais pas qui a tué cet imbécile de Philippe ! Mais ce que je peux vous dire, c'est que ce n'est pas moi. »

Mais bien entendu, la police avait besoin de preuves plus pertinentes. Le suspect ne sut quoi dire pour se justifier. Il fut placé en garde à vue pendant 48 heures le temps d'analyser le trassage de son bracelet.

* * *

Ça y est, la garde à vue d'Antoine Magret est enfin terminée. Le tracage du bracelet confirmait son innocence car au moment du meurtre il était bien à son domicile. L'homme pouvait enfin repartir, et la police continua d'enquêter.

Quelques heures plus tard, une femme vint au commissariat. Elle dit avoir vu une femme étrange glisser des documents sous la porte d'entrée de l'appartement de Philippe Arnet.

Après avoir recueilli les informations nécessaires, trois policiers partirent vérifier ce témoignage.

Sur place, ils découvrirent qu'un courrier avait effectivement été déposé. Dans l'enveloppe, ils trouvèrent des photos de Philippe Arnet qui portaient des inscriptions telles que « *Salop* » ou « *Sale Menteur* ».

La PTS arriva sur les lieux pour prélever ce précieux indice et effectuer d'autres prélèvements d'empreintes et traces d'ADN.

De retour au commissariat, les résultats tombèrent. Mais malheureusement, aucun ADN n'avait été retrouvé. Les policiers demandèrent les images des caméras de surveillance de l'immeuble.

Ces dernières révélèrent la présence d'une silhouette qui semblait être féminine. Elle était plutôt musclée et grande. Mais la personne ne portait pas d'arme dans ses mains ou sur elle.

Les enquêteurs pensèrent immédiatement à Camille Arnet, l'ex-femme de Philippe Arnet. Ils décidèrent de la faire revenir au commissariat.

La femme arriva alors.

Le policier lui demanda de lui dire où elle était aux alentours de 13h30. Elle resta muette pendant un instant, puis déclara :

« Je ne suis pas sortie de chez moi, je faisais une sieste. Pourquoi me demandez-vous cela ? »

Puis le policier évoqua le courrier glissé sous la porte d'entrée de l'appartement de Philippe Arnet. La jeune femme s'écria :

- « Je ne l'ai pas tué ! Je suis innocente ! »

Mais l'enquêteur la trouvait beaucoup trop suspecte, alors il la plaça en garde à vue. Camille Arnet était déboussolée. Elle ne savait comment se défendre face aux accusations de la police. Alors elle fut enfermée dans sa cellule de garde à vue.

* * *

Deux jours plus tard, et Camille Arnet pu quitter le commissariat, la police n'ayant aucun élément à charge contre elle.

L'enquête n'avait pas avancé depuis l'interrogatoire de la jeune femme. Les policiers ne trouvaient ni indices, ni informations, ni nouveaux suspects. Ils étaient dans une impasse.

Ils se disaient : « Il faut que l'on trouve qui a placé les photos dans l'appartement. C'est sûrement le meurtrier. »

Mais sur les photos, aucune empreinte digitale, aucun ADN identifiable, même l'analyse graphologique ne donnait rien. Absolument rien.

Mais bien entendu, les enquêteurs ne baissèrent pas les bras et réussirent à trouver un indice qui pouvait tout changer.

Ils découvrirent qu'une femme, une certaine Monica VanNesckuik avait été une des complices de Philippe Arnet à l'époque de ses trafics. Avec Philippe Arnet, ils avaient monté un business dans l'immobilier qui cachait en réalité tout un système d'escroqueries en tout genre. En 2005, ils avaient été condamnés à 2 ans de prison avec sursis pour abus de faiblesse. Trois ans plus tard, Philippe Arnet, alors suspecté de détournement de fonds, n'avait pas hésité à dénoncer sa complice à la police ce qui donne à cette dernière toutes les raisons d'en vouloir à Philippe Arnet. La police décida alors de l'interroger.

Monica VanNesckuik arriva au commissariat de police accompagnée de son avocat Jean-Sébastien Drumond. Une des enquêtrices lui demanda :

« Où étiez-vous aux alentours de 13h30 ?

- J'étais chez moi. Je rentrais des courses.

- Quelqu'un peut confirmer votre présence à votre domicile ?

- Non personne car je vis seule depuis le décès de mon compagnon Michel Brother.

- Très bien. Connaissiez-vous Philippe Arnet ?

- Oui je le connais. Avant, on nous appelait les Mania de l'immobilier. Mais c'est un

traître. Il m'a dénoncé alors que j'étais sa propre complice...

- Et c'est donc pour ça que vous l'avez tué madame ?

L'avocat s'éleva face à cette accusation.

- Non ! Jamais ma cliente ne l'aurait tué. Elle a eu assez de problèmes avec la justice !

déclara l'avocat.

-Je ne sais pas mais si vous voulez vous défendre, il faudra nous donner des preuves

plus pertinentes. Vous n'avez rien à ajouter ?

-Non. Mais je ne l'ai pas tué. »

L'interrogatoire se finit par la mise en garde à vue de Monica VanNesckuik.

* * *

Le lendemain, un des policiers vint annoncer à ses collègues :

« Ça y est. Je crois savoir qui est le coupable... »

* * *

« Alors les filles, on va voir le frère de Clara ? Après tout, un petit cocktail ça pourrait faire du bien non ?

- OK moi ça me tente. Et toi Lise ?

-Bon allez. Je vais pas refuser une boisson fraîche ! »

Mes copines et moi avons donc décidé de retourner vers le bar de Clément le frère de Clara. Nous nous sommes assises à une table, et avons commandé nos boissons. Puis, quelque chose m'a tapé dans l'œil : un journal, avec en gros titre « *Le coupable retrouvé, la police soulagée* ». J'ai pris le papier, et je l'ai montrée à mes amies. Elles m'ont demandé de lire l'article et j'ai commencé la lecture :

« Le vendredi 29 avril, plusieurs personnes ont assisté au drame. Mais aussi à l'assassinat de Philippe Arnet, le plus grand dealer, meurtrier et escroc de la région parisienne. La police a enquêté, et a résolu cette enquête hier soir. Nous pouvons enfin vous dévoiler les éléments de l'enquête, moins secrets à présent. Après avoir perdu sa

sœur (tuée par Philippe Arnet quelques années auparavant), la coupable se serait vengée. Elle se serait procuré une arme, grâce à une cagnotte solidaire. La coupable n'est autre que Camille Arnet. »

J'étais sous le choc à la lecture de ce dénouement !